

Activité 26: Maison sociale : intégration énergie-info – Anzegem

Contexte général du CPAS :

Région : Flandre

Moyens humains pour l'énergie : Sur les 5 assistants sociaux, 2 sont spécialement chargés des dossiers de l'énergie, un autre du LAC et un autre des crédits FRGE.

Moyens de financement pour la prévention: Les assistants sociaux travaillent dans le cadre normal.

Actions préventives principales :

- *Initiative propre du CPAS :* Maison communale
- *Coopération avec la ville :* Orientation vers le guichet Logements de la commune
- *Coopération avec d'autres services :*
 - Le FRGE (Fonds pour la réduction du coût global de l'énergie) a démarré le 1-09-2009 dans le sud-est de la Flandre via le Welzijnsconsortium Zuid-West-Vlaanderen.
 - Tailleurs d'énergie dans le sud-est de la Flandre via le Welzijnsconsortium Zuid-West-Vlaanderen.
 - Scans énergétiques
 - Cours de gestion de l'énergie via Eco-life

Méthodologie de prévention :

- Comme il s'agit d'un CPAS de petite taille, les clients sont reçus par la Maison communale. Les assistants sociaux peuvent y aider directement les clients ou les orienter vers les bons services. S'il s'agit de primes, ils les orientent vers le guichet Logements de la commune.
- Un assistant social s'occupe du LAC et un autre des crédits FRGE (Welzijnsconsortium Zuid-West Vlaanderen). 12 dossiers FRGE sont préparés.
- Les scans énergétiques et les Tailleurs d'énergie y sont traités. Le CPAS organise un cours « gestion de l'énergie » via Eco-life.
- La prévention de l'énergie étant une priorité dans le Plan de politique sociale, d'autres activités préventives suivront si possible pour les assistants sociaux. La commune et Imog (Société intercommunale pour la Santé publique dans le sud-ouest de la Flandre) s'emploient activement à sensibiliser et éduquer la population concernant l'environnement et l'énergie.

Activités prévues : Il a été décidé via le plan de politique sociale de développer un nombre croissant d'activités concernant la prévention de l'énergie.

Activité 26: Maison sociale : intégration énergie-info – Anzegem

Description du projet :

La politique sociale locale vise une accessibilité maximale aux services par chaque citoyen et une joignabilité optimale du groupe cible. La direction locale a créé une Maison communale à cet effet. Celle-ci deviendra le lieu par excellence où les citoyens pourront poser des questions sur les services sociaux dans leur commune, voisinage ou quartier. Le CPAS y a installé ses services, mais d'autres services communaux et externes pourront y être hébergés.

Méthodologie du projet :

- Comme le CPAS d'Anzegem est un CPAS de petite taille, les clients sont reçus à la Maison communale. Les assistants sociaux peuvent y aider directement les clients ou les orienter vers les bons services.
- La Maison communale a un rôle d'information et traite tout le secteur du bien-être, dont les problèmes d'énergie.
- Elle a aussi une fonction de guichet, mais peut aussi faire partie d'antennes décentralisées ou de services mobiles (comme à Anzegem), garantissant ainsi la présence d'une personne au service social communal et au CPAS.
- Elle oriente les clients vers les services communaux ou d'autres services si nécessaire. S'il s'agit de primes, elle les oriente vers le guichet Logements de la commune.
- Elle coopère avec des partenaires externes, tant pour les Tailleurs d'énergie que pour des cours de formation.
- Un assistant social s'occupe du LAC et un autre des crédits FRGE (Welzijnsconsortium Zuid-West Vlaanderen). 12 dossiers FRGE sont préparés.

Caractéristiques du projet :

Public cible : Le grand public et la clientèle du CPAS en particulier

Moyens et/ou ressources humaines : Le financement consiste à regrouper les fonds existants.

Nombre de familles/personnes concernées : 5 assistants sociaux travaillent pour le CPAS.

Type d'action : Accueil et conseils.

Spécificité du projet : La Maison communale d'Anzegem a une marge de manœuvre limitée en raison de la situation communale. D'autres CPAS et communes ayant davantage de moyens financiers peuvent mettre en place une Maison communale avec des services plus nombreux et une coopération externe. Chaque Maison communale a une organisation différente.

Avantages du projet :

- Intégration de divers services
- Lutte contre la stigmatisation, car il s'adresse à différents publics.

Activité 26: Maison sociale : intégration énergie-info – Anzegem

- L'orientation est simple, car d'autres services sont présents.

Inconvénients du projet : Il n'y a pas de vision claire des bons services en raison des clients du CPAS.

Reproductibilité du projet : La Maison communale est présente dans toute la Flandre. La création ou non d'une Maison communale dépend de la politique communale en la matière.

Remarque : Les exemples de Maisons communales sont nombreux.